

Le nom de la "lettre" et les origines de l'écriture à Rome

Autor(en): **Sandoz, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica**

Band (Jahr): **48 (1991)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-37706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le nom de la «lettre» et les origines de l'écriture à Rome

Par Claude Sandoz, Neuchâtel

L'apparition de l'écriture dans une société résulte rarement d'une invention entièrement originale. Le plus souvent, en effet, l'art d'écrire se constitue à partir de modèles. Mais il ne s'agit pas d'un simple emprunt, comparable à l'adoption d'une technique quelconque. Comme un système graphique a généralement été créé pour la représentation d'une langue particulière, son application à des idiomes différents pose des problèmes d'adaptation. C'est ce qu'enseignent, par exemple, l'affectation de l'alphabet phénicien à la notation du grec, puis l'introduction de l'alphabet grec en Italie. Dans le cas particulier du latin, l'écriture dériverait, selon les uns, directement de l'alphabet grec, tandis que les autres admettent un intermédiaire étrusque. En faveur de la seconde hypothèse, R. Wachter invoque principalement la règle de distribution des lettres C, K et Q, identique en étrusque méridional et en latin¹. Mais, selon cet auteur, l'usage des lettres latines B, D et O prouve une influence secondaire du grec².

La thèse de la prépondérance du modèle étrusque repose sur des arguments solides. Les critères internes, c'est-à-dire la structure des alphabets et la forme des lettres, fournissent les éléments les plus probants. Un fait externe, cependant, apporte aussi son témoignage: le nom même de la lettre. En 1929, déjà, A. Ernout mettait en relation l'étymologie de *littera* et le problème des sources de l'écriture latine: «il n'est pas absurde de penser que, si c'est par les Etrusques que les Latins ont connu l'alphabet, c'est d'eux aussi qu'ils doivent tenir le nom des lettres, *littera, litterae*»³. Et d'ajouter en note: «Ce qui n'empêche pas du reste le rapprochement souvent proposé de $\delta\iota\phi\theta\epsilon\rho\alpha$. Il y aurait seulement un intermédiaire étrusque entre les deux formes» (loc. cit., n. 3). Les termes du raisonnement peuvent aussi être inversés: si *littera* s'explique par l'étrusque, c'est un indice du rôle de l'Etrurie dans l'histoire de l'alphabet latin. Or, la question de l'origine du terme *littera* mérite aujourd'hui un réexamen compte tenu des progrès de l'étruscologie. A défaut d'une certitude, qu'apporterait une attestation du mot dans les documents étrusques, des faits linguistiques précis confèrent à l'intuition d'Ernout un intérêt nouveau. Comme on vient de le voir, le latiniste français n'écartait pas du dossier le grec $\delta\iota\phi\theta\epsilon\rho\alpha$. L'idée d'un rapport entre lat. *littera* et gr. $\delta\iota\phi\theta\epsilon\rho\alpha$ remonte à un article de L. Ross, paru en 1853, et jouit d'une grande fortune dans les études étymolo-

1 *Altlateinische Inschriften* (Berne 1987) 14–21.

2 Ibid. Cette théorie s'accorde avec les vues de M. Lejeune (*Sur les adaptations de l'alphabet étrusque aux langues indo-européennes d'Italie*, Rev. Et. lat. 35, 1957, 88–105).

3 *Les éléments étrusques du vocabulaire latin*, Bull. Soc. Ling. 30 (1929) 120.

giques⁴. Et pourtant, les partisans de cet emprunt au grec ne sont pas en mesure de justifier les discordances phonétiques entre la forme originale et sa transcription latine. En raison de ces difficultés, Walde et Hofmann rejettent l'explication par le grec et se font l'écho d'une étymologie concurrente, également ancienne: *lit(t)era* se ramènerait à une forme **litesā* ou **leitesā*, dérivée d'un thème **leitōs*, du groupe de *linō*. Cette interprétation indiquerait le sens fondamental de «griffonnage»⁵. Malheureusement, *linō* ne s'emploie pas pour l'expression de la notion d'écrire. Par contre, διφθέρα intéresse la pratique de l'écriture dans une partie de ses occurrences et dès le début de ses attestations alphabétiques. Au I^{er} millénaire, le mot n'apparaît pas avant Hérodote. Or, sur les sept emplois de cet auteur, le sens de «peau préparée pour écrire, parchemin» se présente trois fois, dans un passage particulièrement important pour la connaissance de la tradition antique sur l'origine de l'écriture: οἱ παραλαβόντες διδαχῆ παρὰ τῶν Φοινίκων τὰ γράμματα, μεταρρυθμίσαντές σφραγίσαντες ὀλίγα ἐχρέωντο, χρεώμενοι δὲ ἐφάτισαν, ὥσπερ καὶ τὸ δίκαιον ἔφερε ἐσαγαγόντων Φοινίκων ἐς τὴν Ἑλλάδα, φοινικῆια κεκλησῆσθαι. Καὶ τὰς βύβλους διφθέρας καλέουσι ἀπὸ τοῦ παλαιοῦ οἱ Ἴωνες, ὅτι κοτὴ ἐν σπάνι βύβλων ἐχρέωντο διφθέρησι αἰγέησί τε καὶ οἰέησι· ἔτι δὲ καὶ τὸ κατ' ἐμὲ πολλοὶ τῶν βαρβάρων ἐς τοιαύτας διφθέρας γράφουσι (5, 58) «ils (c.-à-d. les Ioniens) empruntèrent les lettres aux Phéniciens qui les leur avaient enseignées, et les employèrent légèrement modifiées; et, en les employant, ils les firent connaître, comme c'était justice – puisque c'étaient les Phéniciens qui les avaient introduites en Grèce – sous le nom de *phoinikeia*. C'est de même d'après l'ancien usage que les Ioniens appellent les livres de biblos *diphthères*, parce que jadis, vu la rareté des livres de biblos, ils employaient des peaux (διφθέραι), peaux de chèvres ou de moutons; encore de mon temps, beaucoup de Barbares écrivent sur cette sorte de peaux» (trad. Ph.-E. Legrand)⁶. Ailleurs, Hérodote recourt à διφθέραι (toujours au pluriel) pour désigner le cuir dont on fait des bateaux utilisés sur l'Euphrate (1, 194) et des casques chez une peuplade de Lycie (7, 77). Un contexte «artisanal» se retrouve dans les emplois de *di-pte-ra* (*di-pte-ra*₃) en mycénien (PY Sb 1315; Ub 1318). Ces textes procurent des inventaires de peaux et d'objets en cuir (sandales, pièces de sellerie). L'importance de la *di-pte-ra* à Pylos ressort de l'existence d'un composé *di-pte-ra-po-ro* (Fn 50; Un 219), nom de métier ou de fonction. L'interprétation en est difficile, en raison de l'ambiguïté du second membre (-φορος, -πωλος?)⁷. En tout

4 L. Ross, Rh. Mus. 8 (1853) 293–294; M. Bréal, Mém. Soc. Ling. 6 (1889) 2–3; A. Ernout/A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*⁴ (Paris 1959) 363; E. Peruzzi, *Romolo e le lettere greche*, Par. del Pass. 24 (1969) 161–189.

5 A. Walde/J. B. Hofmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*³ I (Heidelberg 1938) 814.

6 Sur l'histoire de l'écriture, les auteurs anciens n'avaient pas toujours des opinions aussi défendables. Voir D. Briquel, *Les traditions sur l'origine de l'écriture en Italie*, Rev. Phil. 62 (1988) 251–271.

7 J.-P. Olivier y voit la désignation d'un ministre du culte revêtu d'une peau: Ant. Class. 28 (1959) 165–185.

cas, la supposition d'une métathèse (*po-ro* pour *ro-po*) ne convainc pas, quand bien même cette lecture permettrait une identification avec le διφθεραλοιφός du Ier millénaire⁸. Ce terme figure dans une inscription syllabique de Chypre (*to-ti-pe-te-ra-lo-i-po-ne* = τῶ διφθεραλοιφῶν: O. Masson, *Inscriptions chypriotes syllabiques*, Paris 1961, n° 143). Son sens est donné par Hésychius: διφθεραλοιφός γραμματοδιδάσκαλος παρὰ Κυπρίοις «*diphtheraloiiphos* <signifie> maître d'école chez les Chypriotes». Le témoignage est intéressant: un composé de διφθέρα fournit le nom de celui qui enseigne la lecture et l'écriture, de même qu'en latin un dérivé de *littera* caractérise l'école élémentaire: *ludus litterarius* (Plaute, Merc. 303; etc.)⁹.

On le voit, les données invitent à reconsidérer l'étymologie de *littera* par διφθέρα. Au plan formel, l'hypothèse d'un emprunt direct ne poserait pas de problème pour l'initiale, car le latin connaît sporadiquement un flottement *d/l*, tantôt dans des mots indigènes (*dingua* / *lingua*, *odor* / *olēre*), tantôt dans des éléments étrangers (*dacrima* / *lacrima* < gr. δάκρυμα). Mais le traitement du groupe consonantique intérieur fait difficulté. Le latin admet sans restriction une séquence labiale + dentale entre voyelles: type *aptus*. Il n'y a jamais d'assimilation à l'époque archaïque et classique. C'est pourquoi le complexe -φθ- des noms propres grecs se latinise en -*pth-* (parfois -*pt-*), comme on l'attend: Ἄφθορος → *Apthorus* (*Aptorus*, CIL VI 24705); Ἀφθόνητος → *Aphthonetus*¹⁰. Parallèlement, -χθ- est rendu par -*cth-* (-*ct-*): Ἐρεχθεύς → *Erect(h)eus* (titre d'une tragédie d'Ennius: éd. H. D. Jocelyn, p. 281). Dans ces conditions, la reconnaissance d'un intermédiaire entre διφθέρα et *littera* satisfait seule aux exigences de la phonétique. Ce relais n'a pu être que l'étrusque. Il y a, en effet, dans le corpus des noms grecs et latins étrusqués des exemples sûrs de simplification des groupes labiale + dentale et vélaire + dentale. Entre autres cas, C. de Simone relève et analyse en détail étr. *Nevtlane* (< Νεοπτόλεμος) et *Nedunus*, var. *Neduns* (< lat. *Neptūnus*)¹¹. La comparaison de l'emprunt avec l'original met en lumière une évolution *pt* > *ft* > *ht* > *ϑ(t)*, caractéristique de l'étrusque. Il ne s'agit pas, toutefois, d'un trait exclusif, puisque l'osco-ombrien atteste des faits analogues: cf. osque *scriftas* = lat. *scriptae* et ombr. *screhto* = lat. *scriptum*. Ainsi, *littera* trouve sa place dans un ensemble de données concordantes. De même que *lanterna* (< λαμπτήρ), le nom de la «lettre» se ramène à une forme grecque moyennant un passage par l'étrusque.

Une dernière question se pose. L'adoption de διφθέρα en étrusque aurait dû entraîner un assourdissement de la consonne initiale, car l'étrusque n'a pas

8 Rappel de cette explication chez M. Ventris et J. Chadwick, *Documents in Mycenaean Greek*² (Cambridge 1973) 217.

9 Au sens de «peau travaillée pour écrire», διφθέρα se rencontre encore dans l'expression διφθέραι μελαγγραφεις «peaux écrites en noir, noires de lettres» d'un fragment d'Euripide (A. Nauck, *TGF* n° 629). Comparer Diodore de Sicile 2, 32 et Plutarque, *Mor.* 2, 942 C.

10 M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*² (Munich 1977) 161.

11 *Die griechischen Entlehnungen im Etruskischen* II (Wiesbaden 1970) 190–195.

la série des sonores dans son système phonologique. Dès lors, la réalisation *l-* de *littera* devient incompréhensible. A moins de supposer une variante à *l-* initial en grec même. De fait, le flottement *d / l* ne se limite pas au latin; il s'observe aussi dans des formes grecques d'origine non indo-européenne: Ὀδυσ(σ)εύς / Ὀλυσ(σ)εύς, Ὀλυτ(τ)εύς; myc. *da-pu₂-ri-to* / λαβύρινθος. Or, διφθέρα ne s'explique pas bien par le grec ou l'indo-européen. Chantraine résume ainsi le problème étymologique: «On a continué depuis de Saussure, MSL 7, 91 de partir de δέψω, avec fermeture de ε en ι comme dans ἰστίη (Schwyzer, Gr. Gr. 1, 351). La sifflante rendrait compte de l'aspirée(?), mais la formation reste singulière. On a pensé à un neutre en -ταρ tel que ἴκταρ, νέκταρ devenu thème en ā comme ἡμέρα à côté de ἡμαρ»¹². D'une part, le rapprochement de δέψω, δέψω «amollir» fait bon marché du vocalisme radical. L'hypothèse d'une finale issue de -ταρ, d'autre part, suppose un point de départ **dips-tar / -tera* (avec un *s* prétendument responsable de l'aspiration). Mais le mycénien n'a pas trace d'une sifflante dans *di-pte-ra*, alors que -s- se conserve dans *a₃-ka-sa-ma / aiksmā / = αἰχμή*. Mieux vaut donc poser un suffixe -θερα, d'allure non grecque. Après tout, un terme technique comme διφθέρα pourrait bien être préhellénique. Le nom de la lettre a donc des origines lointaines.

12 *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* (Paris 1968–1980) 288. Même opinion chez H. Frisk, *Griechisches etymologisches Wörterbuch I* (Heidelberg 1960) 400.